

Département de la Manche  
Arrondissement de Coutances  
Canton de Créances  
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 29 mars 2023

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

**Présents :** GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel - LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry – FOSSEY Flavie - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice.

**Pouvoirs :** LECORNU Séverine a donné procuration de vote à LEBLOND Christine. THIENNETTE Claude a donné procuration de vote à YBERT Valéry.

**Absente :** LACAILLE Estelle.

**Secrétaire de séance :**

POZZO Maryvonne.

#### 3 – DOMAINE & PATRIMOINE

##### 3.1 – Acquisitions

#### Transfert de voirie attachée à la parcelle cadastrée AE 564 à la commune

- Délibération n° DEL2023-04-36 -

M. Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération datée du 21 juillet 2022, n° DEL2022-07-11, il a été décidé d'acquérir une superficie de 899 m<sup>2</sup>, rue du Pré Carré, parcelle cadastrée AE 564 pour réaliser la nouvelle sortie de la rue du Pré Carré afin de mettre en place le nouveau système de circulation prévu par l'OAP du Plan Local d'Urbanisme.

Le vendeur était la société SAS La Caravelle, représentée par M. Vincent SEVESTRE, dont le siège est à La Haye (50250), 29 rue du Docteur Callégari.

Le 9 juin 2022, la SAS La Caravelle a vendu la parcelle AE 564 à 5 acheteurs différents, par actes notariés rédigés par la SCP Christelle GOSSELIN, Romaric LEFORESTIER et Anne FAUTRAT, notaires à La Haye (Manche).

Ces actes prévoient le transfert de la voirie au profit de la commune pour la somme d'un euro pour l'ensemble de cette voirie, soit :

Section	Numéro	Lieu-dit	Surface	Quotité attachée aux droits indivis	Vendeur
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (2 fois)	M. Erwan BRIOUZE Madame Mélissa DESMONS

# Bordereau de signature

## Délibération \_ transfert voirie parcelle AE564 à la commune322

Signataire	Date	Annotation
wspapapheur GF, <i>Application GF</i>	07/06/2023	 Pour signature. Merci.
Christophe GILLES, <i>Maire</i>	12/06/2023	  Certificat au nom de CHRISTOPHE GILLES (COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR AY), émis par CertEurope eID User, valide du 16 août 2021 à 15:05 au 16 août 2024 à 15:05.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // Signature PDF

Département de la Manche  
Arrondissement de Coutances  
Canton de Créances  
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (2 fois)	M. Eric DUHAMELET
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Alain GUILLEBAULT Madame Nathalie TRAVAILLE
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Daniel HELOUIN Madame Sylvie COULOMB
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Nicolas L'HERMITTE Mademoiselle Nathalie CHRISTY

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Locales,  
Après avoir entendu la présentation de M. Le Maire,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **Article 1er** : que cette délibération complète la délibération n° DEL2022-07-11 du 21 juillet 2022 et autorise M. Le Maire à acquérir le terrain à usage de voirie, cadastré AE 564, à l'euro symbolique, par vendeur, pour la surface totale de la voirie comme référencé dans le tableau ci-dessous :

Section	Numéro	Lieu-dit	Surface	Quotité attachée aux droits indivis	Vendeur
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (2 fois)	M. Erwan BRIOUZE Madame Mélissa DESMONS
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (2 fois)	M. Eric DUHAMELET
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Alain GUILLEBAULT Madame Nathalie TRAVAILLE
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Daniel HELOUIN Madame Sylvie COULOMB
AE	564	Les Royales	00 ha 08 a 99 ca	1/7 ème (1 fois)	M. Nicolas L'HERMITTE Mademoiselle Nathalie CHRISTY

République Française

Département de la Manche  
Arrondissement de Coutances  
Canton de Créances  
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

- **Article 2 :** d'autoriser M. Le Maire à signer l'ensemble des pièces administratives et notariées se rapportant à ce dossier ;
- **Article 3 :** que les actes notariés seront réalisés par l'étude de maître Damien LEONARD, basé à Lessay ;
- **Article 4 :** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023 de la commune.

Adoptée à l'unanimité des votants  
(14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,  
Le 6 avril 2023,

La Secrétaire de Séance,  
Maryvonne POZZO



Le Maire,  
Christophe GILLES

Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité le
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.